

CHSCT DU 22 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU

Le CHSCT s'est tenu le 22 novembre, sous la présidence du DDFIP du Var, Président du CHSCT.

Rappel : le CHSCT est l'instance locale devant laquelle les problèmes de conditions de travail, de sécurité et de santé des agents sont abordés. Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail. Son rôle est centré sur la prévention.

Après lecture des déclarations liminaires, le DDFIP s'est exprimé quant aux productions écrites des syndicats qui véhiculent, d'après lui, mensonges et désinformation !

1- Regroupement des 2 sites de la DDFIP sur Besagne

FO a souligné le désagrément des agents lors des travaux en site occupé à Besagne. En effet, l'accumulation de poussière et le peu d'entretien entraînent problèmes oculaires, respiratoires et allergiques pour certaines personnes. De plus, **FO** a aussi tenu à souligner les problèmes de sécurité engendrés par l'intervention de divers corps de métier.

Enfin, **FO** a demandé des aménagements spécifiques pour différents services.

La direction a confirmé sa volonté de rénover la totalité des bureaux d'ici 2020.

Enfin, concernant les possibilités de parking suite à l'arrivée des collègues des Lices, un recensement est en cours afin d'établir une analyse des besoins et des stocks.

Contactez nous en cas de problème

2- Regroupement des services de la Seyne et de Six Fours dans le bâtiment des Playes

Les travaux de ce bâtiment arrivent enfin à terme ! Les agents des 2 services devraient aménager début février 2019. **FO** est intervenu à propos de « l'open space » destiné au service recouvrement (soit 8 personnes dans 80 m²). En effet, il est pour nous difficilement concevable que les agents puissent se concentrer si le volume sonore est trop élevé.

Pour une journée de travail de 8 heures, on considère que l'ouïe est en danger à partir de 80 dB(A) en niveau continu. Si le volume est extrêmement élevé, toute exposition, même de courte durée, est très dangereuse.

La Direction préfère maintenir cet espace, mais reconsidérera la question à posteriori, afin d'avoir plus de visibilité. À noter que la gestion des bons de secours sera transféré à la Seyne Municipale.

POUR DÉFENDRE MES DROITS



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE



3- Point d'étape sur les cellules RCT

La Direction tient à afficher une attitude pragmatique sur ce sujet. En effet, d'après le président, le « déploiement du RCT doit avoir lieu, afin de donner priorité au service de nos publics ». La mise en place du PAS sera un élément « dominant et historique ».

Pour la Direction, la forte fréquentation physique à nos guichets ne permet pas d'apporter une réponse satisfaisante au public qui ne se déplace pas, soit 85 % de la population. Il faut donc en tirer conséquence sur l'organisation de nos services. Le traitement de l'accueil doit être prioritaire, afin de diminuer à terme les opérations de gestion. Il faudra, toujours d'après la Direction, 12 à 18 mois pour avoir une vision suffisante. Cependant, des réglages sont nécessaires.

FO a toujours été POUR le maintien de la totalité de nos missions de service public ! Cependant, à ce jour, les difficultés rencontrées par les 2 sites préfigurateurs (Brignoles et Fréjus), bien évidemment liées à l'isopérimètre en termes d'effectif, conduit les agents, en grande partie volontaires, au bord du découragement.

FO a demandé le report du déploiement du dispositif RCT dans les autres SIP du Var, afin qu'un véritable retour d'expérience soit réalisé une fois les réglages nécessaires effectués.

À ce jour, bien que demandeur de propositions constructives, le DDFIP ne veut pas changer le calendrier établi...

Pour **FO**, la marche forcée n'est pas toujours la meilleure solution, et la force de l'explication ne peut se substituer à la réalité des faits.

Nous continuerons bien évidemment à suivre ce dossier de très près et vous tiendrons informés.

4- Budget CHSCT 2018

Ce point a été étudié lors du groupe de travail préliminaire.

FO a demandé une extension des doubles écrans aux secteurs d'assiette, dans le cadre du déploiement du PAS.

De plus, **FO** a insisté sur la nécessité d'un rafraîchissement des WC de la totalité du site de Saint Bernard. La Direction a donné suite à notre demande, pour le RDC et le 1^{er} étage.

FO et les autres représentants des personnels ont aussi donné leur accord sur l'utilisation du solde de budget au cofinancement de la mise en peinture de ce site.

Enfin, il a été acté la mise en sécurité de la boîte aux lettres de Hyères Jean Moulin.

5- Questions diverses

FO a interpellé le président du CHSCT sur l'état de dangerosité du bâtiment de la Seyne municipale. En effet, les fissures présentes depuis quelques années s'aggravent de façon inquiétante. **FO** a demandé qu'une expertise soit diligentée le plus rapidement possible afin de déterminer le degré réel de gravité de la fragilisation de la structure. Si celle-ci est avérée, **FO** a demandé le relogement immédiat des agents. Dans le cas contraire, le personnel sera enfin rassuré.

Le président, tenant compte de notre intervention, a demandé que l'expertise soit réalisée dans les plus brefs délais.

Vos représentants **FORCE OUVRIERE** ont été force de propositions tout au long de leur mandat pour défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des agents. C'est le mandat que leur avaient confié les agents lors des élections de 2014. Leur présence assidue et leur connaissance parfaite des sujets et des sites ont été des éléments déterminants dans toutes les réalisations du CHS-CT du Var.

Dans le souci perpétuel de l'intérêt supérieur des agents, ils ont cherché à rassembler autour de leurs idées pour que le CHS-CT soit l'outil le plus efficace possible. **FO** a agi dans un souci permanent de pragmatisme et d'efficacité pour les agents.

POUR DÉFENDRE MES DROITS



NOS
DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

